Guide de l'utilisateur

M900 M901 M902 M900 **©**

avec

Serveur d'Alarme M7900

ONN

E







La fonction alarme

Votre mobile a été équipé de la fonction alarme.

Cette fonction vous permet de **recevoir les alarmes** émises par le système associé, que votre mobile soit au repos ou en communication :

Les alarmes acquittables :

Ce sont des alarmes associées à la commande **Acquitter**. L'acquittement, permet au système d'enregistrer que l'alarme a bien été lue par le destinataire.

Les alarmes non acquittables :

Ce sont des alarmes simplement diffusées qui ne demandent pas d'acquittement de la part du destinataire, ou bien des alarmes acquittables non traitées à temps et devenues simplement consultables.

D'autre part, cette fonction mémorise les alarmes reçues et donne accès à deux niveaux de consultation :

- consultation des alarmes non lues,

- consultation du journal des alarmes ou l'historique des 10 dernières alarmes lues. Important : les alarmes sont prioritaires. Vous devez traiter les alarmes non lues avant toute autre action sur le mobile.

Seule la prise de ligne pour émettre ou pour recevoir un appel est autorisée par la touche verte.

Sommaire

Présentation de la fonction alarme		4
Description du mobile dans le		
contexte alarme	4	
Les touches utilisées pour le		
traitement des alarmes	5	
Traitement des alarmes		6
Réception d'une alarme	6	
Traiter une alarme hors		
communication	6	
Traiter une alarme en cours		
de communication	8	
Consultation des alarmes non lues		10
Gérer la présence d'alarmes seules	10	
Gérer la présence simultanée		
d'alarmes et de messages vocaux	10	
Consultation du journal des alarmes		11
Accèder au journal des alarmes	11	
Consulter le journal des alarmes	12	
Effacer le journal des alarmes	13	
Les réglages		14
Régler les sonneries	14	
Les messages d'alerte		15
Gérer les messages du système	15	
	DACE	2

Présentation de la fonction alarme

Description du mobile dans le contexte alarme



Exemples d'alarmes :



Alarme acquittable



Alarme non acquittable

Présentation de la fonction alarme

Les touches utilisées pour traiter les alarmes

- Appuyez sur la touche ▶ pour acquitter la dernière alarme, lorsque la commande Acquitter est affichée.
- Appuyez sur la touche → pour consulter le journal des alarmes. Le picto ⊠ allumé fixe à l'écran rappelle la présence d'alarmes dans le journal. <u>Remarque</u> : si le journal est vide, l'appui sur cette touche permet d'accéder au répertoire local du mobile.
- Lors de la consultation du journal des alarmes et selon le cas, appuyez sur la touche ◀ :

. pour activer la commande -> afin d'afficher le détail d'une alarme,

. ou pour activer la commande <- et revenir sur l'écran principal d'information.

- Appuyez sur la touche ⊠ pour consulter les alarmes non lues.

Le voyant rouge de la touche clignote rapidement ainsi que le picto 🖾 à l'écran, pour rappeler la présence d'alarmes non lues.

<u>Attention</u> : si une alarme acquittable est présente, celle-ci doit être acquittée au préalable.

- Appuyez sur la touche C pour revenir à l'écran d'accueil. Il ne doit cependant plus subsister d'alarmes non lues.









Traitement des alarmes

Au repos ou durant une communication, vous pouvez recevoir des alarmes acquittables ou non.

Réception d'une alarme

- . **Au repos**, votre mobile sonne et dès la deuxième sonnerie, une sonnerie spécifique est émise.
- . **Durant une communication**, une sonnerie d'avertissement est émise dans le haut parleur.
- A l'écran, le picto ⊠ clignote rapidement et le message de l'alarme est affiché. <u>Remarque</u> : la présence de la commande Acquitter indique qu'il s'agit d'une alarme acquittable.
- Le voyant rouge de la touche
 clignote rapidement.

Traiter une alarme hors communication

Mobile au repos, vous avez reçu une alarme.

Alarme acquittable :

- Validez **Acquitter** en appuyant sur la touche ►.

La commande **Acquitter** s'efface. Le message complet de l'alarme est présenté. Le picto 🖾 s'allume fixe à l'écran et le voyant de la touche 🖾 s'éteint. <u>Remarque</u> : Pour programmer une sonnerie progressive, reportez-vous au § **Les réglages**.



Remarques :

. Tout appui sur une autre touche est sans effet tant que l'acquittement n'a pas été effectué, sauf sur la touche verte qui permet d'émettre et de recevoir un appel.

L'acquittement d'une alarme ne se fait que pour le dernier message acquittable reçu. Les alarmes antérieures non acquittées deviennent consultables (voir le § **Consultation des alarmes non lues**).

- Lorsqu'une alarme n'est pas acquittée suffisamment rapidement, la sonnerie s'arrête.

Le voyant de la touche ⊠ et le picto ⊠ à l'écran continuent à clignoter rapidement.

L'acquittement de l'alarme reste possible jusqu'à l'arrivée d'une nouvelle alarme.

Alarme non acquittable :

- Appuyez sur la touche ⊠ pour valider l'alarme affichée qui devient lue. L'alarme reste affichée. Le picto ⊠ s'allume fixe à l'écran et le voyant de la touche ⊠ s'éteint.
- Appuyez sur la touche C pour revenir à l'écran d'accueil.



Traitement des alarmes

Traiter une alarme durant une communication

Vous êtes en communication et vous avez reçu une alarme.

Alarme acquittable :

 Soit dans les 10 secondes, vous validez
 Acquitter en appuyant sur la touche ►.
 Le voyant de la touche ⊠ s'éteint et le picto ⊠ s'allume fixe à l'écran.

<u>Remarque</u> : votre correspondant est mis en attente un très court instant ; nous vous recommandons de le prévenir au préalable.

L'écran de communication s'affiche à nouveau. A la fin de la communication, l'écran affiche la dernière alarme acquittée.

- Soit vous ne validez pas **Acquitter** dans les 10 secondes.

L'alarme reste affichée mais la commande **Acquitter** s'efface. Le voyant de la touche 🖂 et le picto 🖾 à l'écran continuent à clignoter.

A la fin de la communication, l'écran affiche l'alarme que vous pouvez acquitter en appuyant sur la touche ►.

Le message complet de l'alarme est présenté.







Traitement des alarmes

Messages non acquittables :

- Soit dans les 10 secondes, vous appuyez sur la touche ⊠. L'alarme est considérée lue. L'écran de communication s'affiche à nouveau et le picto ⊠ s'allume fixe. Le voyant de la touche ⊠ s'éteint.
- Soit vous n'appuyez pas sur la touche ⊠ dans les 10 secondes.
 L'alarme reste affichée.

A la fin de la communication, l'écran affiche la dernière alarme que vous pouvez valider en appuyant sur la touche ⊠.

L'alarme reste affichée mais devient lue.



Consultation des alarmes non lues

Gérer la présence d'alarmes seules

Le voyant de la touche 🖂 et le picto 🖂 à l'écran continuent à clignoter ; cela signifie que vous avez reçu des alarmes et que celles-ci n'ont pas été lues.

- Appuyez sur la touche C pour revenir à l'écran d'accueil.

Gérer la présence simultanée d'alarmes et de messages vocaux

Lorsque des alarmes et des messages vocaux sont présents, la priorité est donnée aux messages d'alarmes.

Lorsque toutes les alarmes ont été lues, le clignotement de la touche 🖂 devient lent, indiquant la présence de messages vocaux.

- 1 Appuyez au préalable sur la touche **C** pour revenir à l'écran de repos.









Le journal des alarmes

Les alarmes envoyées par le système et qui ont été lues (10 alarmes maximum) sont mémorisées dans le journal des alarmes. Au-delà de 10 alarmes, toute nouvelle alarme efface la plus ancienne et ainsi de suite.

Accéder au journal des alarmes

L'accès au journal n'est possible que mobile au repos et après consultation des alarmes non lues. Le voyant de la touche 🖂 doit être éteint et le picto 🖂 de l'écran allumé fixe. Au repos, l'écran indique le nombre d'alarmes lues, présentes dans le journal.

Accès direct par le navigateur :

L'accès est possible si le mobile est au repos : écran d'accueil ou dernière alarme affiché(e).

 Appuyez sur la droite de la touche pour afficher l'alarme la plus ancienne.

Accès par le menu Alarme :

L'accès au menu **Alarme*** n'est proposé qu'en présence d'au moins une alarme dans le journal.

- 1 Appuyez sur la touche ◀ pour valider **Menu**.
- 2 Appuyez sur ▶ pour valider Alarme.
- 3 Appuyez sur ▶ pour valider **Journal**.
- 4- Appuyez sur ◀ pour valider Consulter. L'écran présente l'alarme la plus récente. Le nombre affiché correspond au nombres d'alarmes présentes.

(*) Sauf programmation par l'exploitant.



PAGE 11

Le journal des alarmes

Consulter le journal des alarmes

Vous avez utilisé l'accès direct ou l'accès par le menu :

<u>Remarque</u> : des appuis successifs sur la gauche de la touche *me*, permettent d'afficher les alarmes, de la plus récente à la plus ancienne.

L'écran présente la première page d'information de l'alarme :

 le numéro du message (le numéro 1 étant le plus récent et le numéro 10 le plus ancien).

le message de l'alarme sur 3 lignes.
le statut de l'alarme, symbolisé par >> pour acquittée ou > pour lue).

- Appuyez sur la touche
 pour valider -> et accéder au second écran d'information sur l'alarme.
 - L'écran présente :
 - le numéro du message,
 - la date et l'heure de réception,
 - le statut de l'alarme en toutes lettres.

A tout moment, un appui sur la touche met d'afficher un autre message.







Le journal des alarmes

Effacer le journal des alarmes

Vous avez la possiblité d'effacer toutes les alarmes mémorisées dans le journal.

- 1 Appuyez sur la touche ◀ pour valider **Menu**.
- 2-Appuyez sur ▶ pour valider Alarme. <u>Remarque</u> : après l'effacemet du journal des alarmes, le menu contextuel Alarme n'est plus proposé dans le menu général*.
- 3 Appuyez sur ▶ pour valider **Journal**.
- 4 Appuyez sur ▶ pour valider Effacer. L'écran demande de confirmer l'effacement du journal.
- 5 Appuyez sur la touche ◀ pour valider **Oui**.

L'appui sur la touche ▶ permet d'annuler la demande d'effacement.

L'écran d'accueil s'affiche. Le picto ⊠ n'est plus présent à l'écran.

* Il est possible par programmation, de définir un mode alarme permanent (demandez conseil à votre exploitant système). Dans ce cas, le menu **Alarme** reste proposé dans le menu général, même si le journal est vide.



D

Les réglages

Régler les sonneries

Différents types de sonneries permettent d'identifier l'urgence de l'alarme.

Par défaut, le réglage du volume des sonneries d'alarmes correspond au niveau choisi pour la sonnerie du mobile, de 1 à 4.

Sonnerie progressive de l'alarme :

Ce type de sonnerie, lorsqu'il est activé (non activé par défaut) vient se substituer au réglage normal du niveau de sonnerie (uniquement pour l'alarme).

Pour activer la sonnerie progressive :

- 1 Appuyez sur la touche ◀ pour valider **Menu**.
- 2 Appuyez sur ▶ pour valider Alarme.
- 3 Appuyez sur ◀ pour valider **Sonnerie**. L'écran demande de confirmer la sonnerie progressive.
- 4 Appuyez sur la touche ◀ pour valider Oui. Lors de l'arrivée d'une alarme, la sonnerie démarre au niveau 2 pour s'amplifier sur les autres trains de sonneries (niveau 3 puis niveau 4).

<u>Remarque</u> : la sonnerie progressive de l'alarme ne s'applique pas aux alarmes en cours de communication.

(*) Sauf programmation par l'exploitant.

Attention : le niveau 0 correspondant à la coupure de sonnerie est applicable à l'alarme.

L'activation du vibreur peut remplacer la sonnerie, <u>lorsque le mobile</u> <u>comporte cette option</u>. Dans ce cas, vous serez averti de la réception d'un appel téléphonique ou d'une alarme par le vibreur.

<u>Remarque</u> : l'accès au menu **Alarme*** n'est proposé qu'en présence d'au moins une alarme dans le journal.

Gérer les messages du système

Selon le cas, l'écran de votre mobile peut afficher des messages destinés à vous avertir d'une perturbation temporaire du réseau.

Pas à portée :

Votre mobile a détecté une perturbation ou vous êtes sorti du champ de réception du mobile.

Vous devez patienter quelques secondes ou revenir dans le rayon de portée du mobile pour recevoir à nouveau vos appels.

Avis d'appel. Merci de consulter :

Votre mobile a identifié un appel mais ne peut l'afficher. Contactez votre exploitant système pour connaitre la procédure à suivre dans ce cas.

PS9794AAA01 - 05/2003

Copyright[®] 2003 EADS TELECOM -

Reproduction interdite. Ce document ne peut être considéré comme contractuel. Les renseignements y figurant sont donnés à 78063 SAINTQUENTI titre indicatif et peuvent être modifiés sans avis préalable. Connexity est une marque déposée de EADS TELECOM. EADS est une marque déposée de EADS N.V.

EADS TELECOM

Rue JP Timbaud - Montigny Le Bretonneux

78063 SAINT QUENTIN YVELINES CEDEX - France

Fax: 01 34 60 72 41

EADS TELECOM - SAS au capital de 29 309 392 Euros - 414 848 986 RCS Versailles www.eads-telecom.com